

# Risque solaire : un danger

**Les cancers de la peau sont de plus en plus fréquents. Certains professionnels du bâtiment, comme les couvreurs, les charpentiers, les coffreurs, les ouvriers des travaux publics, sont particulièrement concernés.**

Le soleil est le principal agent cancérigène auquel certains travailleurs du BTP sont exposés. Un facteur bien trop souvent négligé, voire oublié, par les salariés concernés comme par les entreprises qui devraient intégrer ce risque dans leur politique de prévention. Ces rayonnements sont parfois potentialisés par la réverbération (si l'on travaille près d'une façade claire). De plus, ils peuvent être associés à d'autres facteurs

favorisant la survenue de cancers cutanés, notamment les huiles minérales, les UV artificiels (soudeurs), les goudrons, les rayonnements ionisants, voire l'arsenic.

### Trois catégories

Ces maladies se présentent sous trois formes : le carcinome basocellulaire, le carcinome spinocellulaire et le mélanome. Si les peaux claires sont plus à risque, les autres, y compris les peaux foncées, ne sont pas épargnées. La

présence de cicatrices, brûlures, est également un élément favorisant l'apparition de ces pathologies.

La plus fréquente de toutes ces tumeurs est le carcinome basocellulaire. Plus de 40 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, estime le Dr Benoît Couturaud, chirurgien à l'Institut Curie et auteur d'un site sur le sujet <sup>(1)</sup>. Ce cancer touche les cellules superficielles de la peau (kératinocytes) et se manifeste le plus souvent par une sorte de papule



© EMMANUEL LEPAGE

# largement sous-estimé dans le BTP

## 3 questions à

Martine Pelser, médecin du travail, APST BTP (06).

### 1 Vous avez mené des études sur le risque solaire dans le BTP. Avec quels objectifs ?

> Nous avons réalisé deux études, l'une pour connaître la perception du risque solaire dans le BTP, l'autre menée conjointement avec le syndicat des dermatologues pour évaluer parmi la population présentant des cancers cutanés, un surrisque dû à l'exposition professionnelle. La première a été effectuée auprès de 525 personnes âgées en moyenne de 37 ans. La seconde a porté sur un échantillon de 452 cancers cutanés survenus pour la plupart chez des sujets en retraite (80 % des cas).

### 2 Quelles sont vos conclusions ?

> Le premier travail a montré que le soleil n'est pas perçu comme un risque professionnel. Les salariés admettent la nécessité d'une protection pendant leurs loisirs... mais pas sur un chantier ! C'est sans doute un artefact des campagnes de prévention qui insistent sur les « bons gestes » à adopter pendant les vacances, mais n'évoquent jamais le cas des professionnels exposés au soleil. N'ayant pas conscience du risque, la grande majorité des travailleurs ne se protège pas. Dans notre étude, plus de 50 % estimaient que la crème était un cosmétique destiné aux femmes, pour 30 % sa texture ne convenait pas à leur activité (trop grasse), 10 % affirmaient n'en avoir pas besoin et seuls 8 % en utilisaient parfois, mais dans des conditions où, in fine, ils n'étaient pas protégés ! Par ailleurs, nous avons constaté que ce n'est pas seulement une question de budget : si la crème solaire était à disposition des ouvriers, ils ne s'en serviraient pas plus <sup>(1)</sup>.

### 3 Qu'en est-il des résultats de la seconde étude ?

> Il en ressort une surreprésentation des professions du BTP et des professions agricoles mais seuls les agriculteurs ont significativement plus de cancers spino-cellulaires. Il apparaît également que ce sont les personnes ayant un phototype III (peau mate bronzant facilement) qui sont les plus touchées par un carcinome. Ces personnes se croyant protégées vis-à-vis des coups de soleil font peut-être moins attention à leur peau ; par ailleurs, elles ne sont pas le cœur de cible des campagnes de prévention. Enfin, cette étude <sup>(2)</sup> met en évidence un risque de récurrence important de cancers cutanés et la nécessité d'un suivi très régulier. Nous devons, nous, médecins du travail, poursuivre avec opiniâtreté nos campagnes d'information et de sensibilisation auprès des salariés sur la nécessité d'utiliser les moyens de protections solaires efficaces et adaptés à l'activité professionnelle tout en participant au dépistage précoce de ces cancers. Nous devons faire passer des messages clairs et réalistes en insistant sur le port du T-shirt, du casque ou du chapeau, même si ce n'est pas facile dans le milieu du BTP pour des raisons qui tiennent à sa propre culture. Nous devons, par exemple, affirmer haut et fort que porter des lunettes de soleil, ce n'est pas abandonner une partie de sa virilité ou être en vacances !

Propos recueillis par Cendrine Barruyer

(1) Étude du comportement et sensibilisation des salariés du BTP exposés aux rayonnements solaires, mai 2005, Dr Martine Pelser – Dr Christian Expert.

(2) Exposition aux rayonnements solaires et survenance de cancers cutanés dans certaines professions, en particulier le BTP, décembre 2007, Dr Martine Pelser – Dr Christian Expert.

translucide ou blanchâtre (cependant il en existe aussi de couleur rose, rouge, de forme plus bombée ressemblant à une verrue ou au contraire en creux). Bonne nouvelle, ce cancer est bénin. Il ne métastase pas. Son extension peut léser les tissus avoisinants, mais en aucun cas provoquer un décès.

Présent essentiellement sur les zones très exposées au soleil : la face (nez, front, oreilles, paupières), les lèvres (surtout si la personne fume !), le cou et le dos, mais également sur les bras et les jambes, le basocellulaire est dû à l'accumulation de soleil tout au long de l'existence.

Moins fréquent (10 000 à 15 000 cas par an) mais plus dangereux, le spino-cellulaire, aussi appelé cancer épidermoïde, ressemble souvent à un bouton bourgeonnant, saignant facilement. Ses causes sont sensiblement les mêmes que le basocellulaire, ses localisations également avec une pré-



## Risque solaire : un danger largement sous-estimé dans le BTP

► Les salariés du BTP sont eux aussi touchés par le risque solaire. Porter un tee-shirt, un casque ou une casquette, ainsi que des lunettes de soleil, sont les gestes de prévention primaire à adopter sur les chantiers. Mais ils ne sont pas encore suffisamment ancrés dans les habitudes.



dilection pour le dessus du crâne (tonsure) et le dos des mains. Il survient généralement après 40-50 ans. Contrairement au basocellulaire, cette tumeur peut métastaser, et notamment envahir les ganglions. Il importe de la détecter suffisamment tôt et de l'éradiquer. « *C'est un cancer qui évolue lentement*, rassure le Dr Couturaud. *Dans la majorité des cas, une exérèse chirurgicale suffit pour obtenir la guérison.* »

Plus perfide mais aussi plus rare (7 000 nouveaux cas par an), le mélanome atteint les cellules pigmentaires de la peau (mélanocytes). Son développement est rapide et sa capacité d'envahissement (métastase) importante. Le mélanome a une incidence croissante (+ 5 % par an !), ce qui est sans doute plus dû à l'évolution des loisirs (héliotropisme, mode du bronzage...) qu'aux conditions de travail. Contrairement aux carcinomes qui ap-

paraissent en seconde partie de vie, le mélanome survient plus précocement et semble lié en grande partie aux coups de soleil, aux agressions brutales de la peau, notamment celles survenues pendant l'enfance.

### Les bons comportements

La prévention primaire consiste avant tout à réduire le temps d'exposition (adaptation des horaires de travail), à porter une tenue vestimentaire ad hoc (T-shirt, pantalon, casquette, lunettes) et à utiliser un écran solaire (crème). Dans les faits, elle est rarement observée. La prévention secondaire (détection des tumeurs à un stade précoce) demeure fondamentale. Toute croûte qui saigne ou suppure, pustule, tout bouton qui semble ne pas vouloir cicatriser, toute tâche rouge ou noire de survenue récente, doivent être examinés par un médecin qui en fera le diagnostic et pourra les éliminer promptement. Soit par un traitement médical (crème qui abrase la peau et contient des substances détruisant les cellules cancéreuses), soit par le froid (neige carbonique), soit par la chirurgie lorsque le bouton est de taille plus importante ou s'il présente un aspect suspect (l'exérèse permet d'analyser ensuite les tissus et de déterminer la nature de la tumeur, son potentiel évolutif).

Enfin, la surveillance s'impose après ablation de la ou les tumeurs. Pour celles qui métastasent (mélanome, spinocellulaire), afin de détecter une éventuelle récurrence. Pour les basocellulaires, parce que l'apparition de ce type de cancer signifie qu'une partie de l'organisme a été trop longtemps exposée au soleil... D'autres tumeurs basocellulaires risquent donc d'apparaître sur la zone lésée ou sur d'autres surfaces du corps excessivement sou-

Cendrine Barruyer

(1) www.ccpb.eu

## PROTECTION

### Les yeux aussi !

Le soleil abîme également les yeux. Il peut induire des brûlures (ophtalmies), mais les UV ont surtout une action délétère à long terme tant sur le cristallin (cataracte) que sur la rétine (dégénérescence maculaire liée à l'âge). Même si le port de lunettes ou de casquette avec visière ne semble pas toujours très pratique sur un chantier, il importe de préserver ses yeux. À savoir : la couleur d'une paire de lunettes ne prouve pas son efficacité. Certains verres transparents filtrent 100 % des UV. D'autres, sombres, laissent passer quantité de rayonnements ! L'important est d'avoir des verres de qualité qui arrêtent la totalité du rayonnement ultraviolet.